

PLUi du Barp : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 23 janvier 2026

Le document d'urbanisme en vigueur au Barp (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 5 novembre 2025. Il délimite 88 zones, dont 46 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 23 janvier 2026.

- Le PLUi du Barp s'applique dans sa version du 5 novembre 2025 ; nous publions 23 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 88 zones : 46 urbaines (U), 4 à urbaniser (AU), 31 agricoles (A) et 7 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Le Barp occupe le rang 83 par le nombre de zones délimitées : 33 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 564 autorisations d'urbanisme ont été délivrées au Barp depuis 2013, pour 910 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	88 zones
Zones urbaines (U)	46 zones
Zones à urbaniser (AU)	4 zones
Zones agricoles (A)	31 zones
Zones naturelles (N)	7 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DU VAL DE L'EYRE
Version du	5 novembre 2025
Partition GPU	DU_243301405
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_243301405/2e2b41785978f39be8396af75aa12a9b/243301405_reglement_20251105.pdf
Règles extraites	23 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques au Barp

Risques majeurs recensés	Mouvement de terrain, Feu de forêt
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	13 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er avril 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/le-barp-33029>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi du Barp : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Potentiel radon

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

Base GASPAREX extraite le

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

U

Nomenclature des zones à urbaniser

AU

Situation administrative

Code INSEE

33029

Code postal

33114

Intercommunalité

CC du Val de l'Eyre

Département

Gironde

Région

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

88 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

88 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

88 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Magne (10,2 km)

24 zones

Belin-Béliet (15,5 km)

87 zones

Salles (15,6 km)

164 zones

Lugos (22,1 km)

55 zones

Saucats (8,6 km)

88 zones

Hostens (17,5 km)

33 zones

Pessac (18,1 km)

175 zones

Gradignan (18,4 km)

140 zones

Louchats (19,2 km)

12 zones

Cestas (10,9 km)

141 zones

Mios (11,9 km)

200 zones

Marcheprime (12,1 km)

53 zones

Villenave-d'Ornon (22,0 km)

161 zones

Le Tuzan (22,9 km)

18 zones

Mérignac (22,9 km)

274 zones

Talence (23,0 km)

83 zones

Origne (23,4 km)

12 zones

Canéjan (15,7 km)

63 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/le-barp-33029>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.